

## Assemblée Générale du 4 juillet 2023

Réunion à 18h  
Salle polyvalente (Le Sambuc, Arles)



Assemblée générale des marais du Verdier, 4/7/23, Le Sambuc © V.Mauclert

Présents : 45 personnes sont présentes dans la salle dont 11 personnes appartenant au bureau associatif

**Ouverture de la séance par André HOFFMANN, Président de l'association qui se satisfait de la poursuite du projet et dit sa satisfaction d'être présent à ce moment de rencontre qu'est l'Assemblée Générale. Il remercie les participants pour leur présence à cette Assemblée générale et tout particulièrement le bureau associatif.**

Ordre du Jour :

- Présentation et validation du rapport moral 2022
- Présentation et validation du bilan financier 2022 et du budget prévisionnel 2023
- Présentation du programme d'activité prévisionnel 2023.
- Questions diverses

En préambule du bilan d'activité 2022, Jean JALBERT, Vice-Président de l'association et Directeur de la Tour du Valat rappelle que les engagements sont tenus et que les actions engagées sont conformes au plan de gestion.

C'est Christian DAUJAT, Secrétaire de l'association qui présente ce bilan d'activité. Son propos est étayé par les observations de Virginie MAUCLERT de la Tour du Valat.

Illustrées par des images à destination de l'assemblée (cf. PJ), les actions sont égrainées avec une mention particulière pour l'engagement de tous dans les chantiers qui ont permis de quasiment finaliser le réseau d'adduction d'eau pour arroser si besoin les terrains dont nous sommes gestionnaires.

De fait, l'accès à l'eau étant facilité et la qualité de ces eaux, sans pompage (économies d'énergie) permet notamment à la roselière de la Palunette de prendre sa place et par voie de conséquence, en termes de maintien de la biodiversité, le site s'est amélioré avec notamment les hérons : plusieurs individus de Butor étoilé ont été observés dans cet espace, on y trouve aussi le Blongios nain et le Héron bihoreau dans la remise à sarcelles. La présence de ces oiseaux nous encourage à continuer les efforts et la présence de nombreux ornithologues amateurs est un vrai signe de la présence de nombreux oiseaux très divers du point de vue des espèces présentes.

Nous avons pu organiser un concours de pêche à destination des enfants du village, signe que le poisson s'est bien implanté dans le Pesquier.

Du côté de la Grande Baisse, les espèces végétales, du fait de la mise en eau temporaire, se développent comme le Cresse de Crète (*Cressa cretica*), plante protégée au niveau régional, qui se développe dans les marais temporaires à assec printanier tardif. La très rare libellule Leste à grand stigmas (*Lestes macrostigma*) a aussi été observée sur le Marais ouest en 2022.

Du point de vue des activités récréatives, notre association s'est associée au Comité des Fêtes pour une course à la partègue en aout 2022, qui a amené des centaines de visiteurs sur le site, un espace balisé a été réalisé pour limiter le dérangement et c'est une action qui n'a duré qu'une heure trente. Ceci est la démonstration que le plan de gestion n'a pas vocation à mettre "sous cloche" cet espace naturel : il allie à la fois des objectifs rigoureux de préservation des habitats et des espèces, tout en permettant des activités récréatives.

Les actions d'Education à l'Environnement comme la haie de 500 arbres plantée avec l'aide des enfants de la classe maternelle et la classe élémentaire de l'école du Sambuc sont aussi un moyen de sensibiliser les familles à cette aventure associative à faire partager, par les habitants du village et pour les habitants du village.

Nous avons bénéficié au printemps 2023 pendant plusieurs semaines de la présence d'un bénévole élève de Sciences Po. Paris, Loan PERRACINO qui a réalisé un beau suivi oiseaux et partagé de très belles photographies et fiches de sensibilisation qui seront mises sur le site de l'association.

M. JALBERT propose de mettre à l'approbation de l'assemblée et à l'unanimité, le bilan 2022 est adopté.

Adrien MAÏLLIS, Trésorier de l'association propose ensuite le bilan financier de l'année 2022.

Ce bilan montre que de nombreuses actions étaient nécessaires et ont donc impacté la trésorerie de l'association. Nous avons proposé de nouvelles tarifications pour les chasseurs, les propriétaires de chevaux puisque les travaux d'adduction d'eau ont généré des dépenses importantes.

Nous avons aussi déposé des dossiers de subvention auprès des collectivités et il semblerait que notre Conseillère Départementale Mandy GRAILLON qui a compris nos intentions et l'énergie que nous développons à donner une belle image du village y compris par le biais de l'association des marais du Verdier, soit disposée à défendre ces subventions devant l'Assemblée Départementale fin septembre prochain.

Philippe MARTINEZ remercie Madame Carole GUINTOLI (Conseillère Municipale) pour sa présence à notre Assemblée générale. Il exprime son souhait qu'elle puisse faire le nécessaire auprès du Maire pour convenir d'un soutien financier de la part de la collectivité Mairie d'Arles. Madame GUINTOLI dit qu'elle va s'y employer et invite à la recontacter.

M. JALBERT invite l'Assemblée Générale à se prononcer par le vote sur le Bilan Financier 2022. Il est adopté à l'unanimité des votants.

Maxime MONTIEL, en tant que référent du groupe "Chasse" développe les actions, le règlement en vigueur et remercie le groupe des chasseurs pour leur engagement associatif, notamment dans le respect des codes de cette activité très règlementée.

Il rappelle aussi que lorsque les règles ne sont pas suivies, il faut apporter des sanctions, ce n'est pas le meilleur moment mais c'est la condition pour pouvoir exercer cette passion partagée par de nombreux membres de l'association qu'est la chasse.

Il est indiqué que le bureau associatif peut accueillir de nouveaux adhérents qui siègeront au Conseil d'Administration.

A ce propos, le bureau adresse de vifs remerciements à Adrien MAÏLLIS qui a "tenu la barre" depuis des années puisqu'il laisse sa place de trésorier. Elle sera occupée après le prochain C.A par Madame Anne-Marie DAUJAT qui nous fait la gentillesse de prendre le relais après Adrien en tant que candidate au poste de trésorière de l'association.

M. Michaël BONNEFOY, Mme Tatiana FUENTES et M. Francis LUPINACI manifestent aussi leur intention de rejoindre le Conseil d'administration. Ils prendront eux aussi leurs fonctions lors du prochain C.A.

Concernant les orientations pour 2023, la logique nous conduit à poursuivre et finaliser les travaux d'adduction d'eau.

Nous avons l'intention de réaliser un bourrelet qui permettra de rendre davantage étanche la liaison entre la Petite Baisse et la Grande Baisse afin de gérer au plus près les quantités d'eau.

Pour 2023, à condition que les subventions départementales soient validées, nous allons réaliser un observatoire dans les Tamaris, à l'est des Enganes.

M. Sébastien BIANCHI, de l'association ESSENCE CIEL à Salin de Giraud, association qui gère le Centre pour jeunes adultes autistes « Le Hameau du Phare », propose un partenariat très intelligent pour impliquer les résidents du Hameau du Phare dans les travaux des marais du Verdier. Une aire de repos pourrait être aménagée sur le parcours des chemins du Verdier par les jeunes adultes du Hameau du Phare. Cette initiative séduit l'Assemblée Générale et mérite, pour le prochain Conseil d'Administration, une attention particulière. Sébastien BIANCHI suggère aussi que puisque le hameau du Phare adhère à l'association,

que certains résidents puissent réaliser quelques chantiers. Nous devrions discuter des modalités en C.A.

Enfin, tous les participants à la réunion ont été invités à un grand apéritif dînatoire au Cabanon à partir de 20 H et la soirée s'est poursuivie par un barbecue sous la direction de Francis LUPINACI et le regard averti d'Eric LACANAUD.

Un gâteau d'anniversaire des 20 ans de l'association des marais du Verdier a été partagé par tous lors de cette soirée très conviviale.



L'Assemblée Générale est close à 19H30.